

École Notre-Dame-de-la-Garde

Conseil d'établissement

Convention à la séance ordinaire du 12 avril 2023
à l'école Notre-Dame-de-la-Garde de 19 h à 21 h

PROCÈS-VERBAL

Sont présents :

Poste	Noms	Groupes représentés
1-	M. Charles Moisan	Représentant des parents
3-	Mme Karine Laberge	Représentante des parents
4-	Mme Christine Lebrun	Représentante des parents
7-	Mme Danika Rozon	Technicienne en service de garde
10-	Mme Karina De La Pena	Parent substitut

Est également présente à la table du conseil :

1-	Mme Jenny Thibault	Directrice de l'école
2-	Mme Manon Lalonde	Secrétaire

A prévenu de son absence au conseil :

2-	M. Sebastian Cogan	Représentant des parents
5-	Mme Carinne MacLean	Enseignante de 2 ^e année
6-	Mme Reine Joanis	Enseignante de 5 ^e année
8-	Mme Mélanie Chartand	Enseignante de 3 ^e année
9-	Mme Geneviève Emond	Parent substitut

1- Présence et quorum (art. 61, 63 et 42) : 19 h 08

M. Charles Moisan ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. La liste des présences sera annexée au procès-verbal (#1) de la présente réunion.

2- Questions du public :

S/O

3- Adoption de l'ordre du jour :

025-CE-
12-04-040

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Karina De La Pena, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 12 avril 2023 du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-la-Garde. Une copie sera annexée au procès-verbal (#2) de la présence réunion.

Ordre du jour du 12 avril 2023

No		Sujet	Objet
1-	30 sec.	Présences et quorum	Constat
2-	10-15 min. au besoin	Questions du public	Information
3-	2 à 5 min.	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
4-	2 à 5 min.	Adoption du procès-verbal du 1 ^{er} février 2023	Adoption
5-	5 à 10 min.	Suivis au procès-verbal du 1 ^{er} février 2023	Information
6-	± 60 min.	Les Rapports et la Reddition de comptes : a) Informations du représentant du CA b) Informations du représentant du comité de parents c) Informations de l'OPP d) Informations du personnel enseignant e) Informations du service de garde f) Rapport de la direction	Information

No		Sujet	Objet
7-	± 45 min.	Travaux du conseil : a) Grille-matières (art. 86) b) Principes d'encadrement du coût de matériel didactique non couvert par le droit à la gratuité (art. 77.1) c) Critères de sélection de la direction d'école (art. 79) d) Traiteur e) Consultation des parents (projet éducatif) f) Acte d'établissement (art. 40, 79, 101 et 110,1) g) Semaine nationale de l'engagement parental h) Composition des membres du CÉ	Approbation Établir Consultation Consultation Consultation Consultation Approbation Consultation
8-	± 15 min.	Affaires nouvelles : a)	Information
9-	2 min.	Questions diverses	Information
10-	2 min.	Levée de la séance	Adoption

4- Adoption du procès-verbal du 1^{er} février 2023 :

025-CE-
12-04-041

- PRÉAMBULE :** Chaque membre ayant en main une copie du procès-verbal;
- CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2023, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
- EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Danika Rozon, il est résolu à l'unanimité;
- DE DISPENSER** la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2023;
- D'ADOPTER** tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2023. Une copie sera annexée au procès-verbal (#3) de la présente réunion.

5- Suivis au procès-verbal du 1^{er} février 2023 :

Aucun suivi n'est apporté.

6- Les Rapports et la Reddition de comptes :

a) Information du représentant du CA :

M. Moisan fait un suivi des rencontres du conseil d'administration tenues les 14 février, 14 et 28 mars et le 11 avril depuis le dernier conseil d'établissement du 1^{er} février.

- Des parents étaient présents pour exprimer leur mécontentement à propos du transfert du programme Sport-Arts-études à la Cité-des-Jeunes.
- Quelque 400 familles sont touchées, dont la moitié provient de l'Île-Perrot.
- Les maires de quatre municipalités ont rencontré la directrice générale.
- Comité de vérification
- Les négociations au transport scolaire sont en cours pour les 3 prochaines années.
- Révision de l'entente du transport. Les élèves du préscolaire termineront à 14 h et resteront au service de garde jusqu'à 15 h 07 sans frais chargés aux parents.
- Le comité des ressources humaines a fait l'embauche d'une personne pour le recrutement. Séance virtuelle de recrutement le 22 mars. Parmi la cinquantaine de personnes retenues, 27 enseignants ont été sélectionnés avec la proportion de vingt enseignants au primaire et sept enseignants au secondaire.
- Annonce du nom des deux nouvelles écoles secondaires :
 - St-Zotique : des Navigateurs
 - Vaudreuil-Dorion : des Échos
- Dérogation permanente accordée aux marcheurs de la Cité-des-Jeunes.
- Approbation pour un règlement d'emprunt pour le terrain synthétique pour l'école des Échos.
- Le règlement d'emprunt pour l'école des Navigateurs en partenariat avec la Ville de St-Zotique n'aura pas lieu. La Ville s'est retirée.
- Mise à jour du PEVR 2023-2027, présentation du document qui sera déposé pour consultation.
- Reddition des comptes des quatre services : ressources matérielles et des bâtiments communautaires, services éducatifs aux jeunes, des technologies de l'information et des ressources financières et du transport.

b) Informations du représentant du comité de parents :

Mme Lebrun fait un suivi des rencontres du comité de parents tenues les 21 février et 21 mars derniers.

- Annonce d'un projet domiciliaire de 1080 portes à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, éventuellement une nouvelle école primaire sera construite. Des journaux publient qu'un terrain serait déjà choisi situé près de la compagnie *Sanivac*.
- États financiers 2021-2022 : Des surplus sont enregistrés provenant de la vente d'un terrain.
- Déficit de 2 millions de dollars en service de garde en 2020-2021
- Les surplus proviennent du Multicentre des Belles-Rives, formation aux adultes.
- Le CSSTL est en très bonne situation financière.
- Campagne de financement : Vente d'épices, pizza et Subway, bonbons *Kandju*, lecturothon, fleurs, cartes, bûches de Noël, moitié-moitié lors d'un événement.
- Un exemple de l'école de la Samare est soulevé au sujet de la mesure 15024 d'aide aux parents qui est offerte aux parents anglophones, pour des cours de cuisine, etc.

c) Informations de l'OPP :

Mme Thibault explique qu'elle a eu une rencontre avec le sous-comité pour la semaine de la reconnaissance du personnel.

Plusieurs parents se sont impliqués pour préparer un buffet et décorations. Ce fut très apprécié par le personnel.

Une deuxième consultation sera faite auprès des parents de l'OPP pour le projet éducatif.

Finalement, un dernier sous-comité sera formé pour les activités de fin d'année.

d) Informations du personnel enseignant :

Quelques nouvelles de nos classes :

Maternelle : Thème de l'alimentation : Dégustation de fruits exotiques, bricolage bonhomme tout en fruits, chasse aux mots, Qu'est-ce qui est le plus lourd (balance légumes)?

Thème de Pâques : Chasse aux cocos et lettres de l'alphabet à l'extérieur. Début des trousse de lecture et de lecture interactive.

1^{re} : Nous avons fait des livres « Comment faire? » à l'aide des ateliers d'écriture. Les élèves ont présenté leurs livres aux classes de l'école.

2^e : Thème de l'alimentation : Arts, sciences et français. Écriture d'un avis de recherche sur un fruit ou un légume.

3^e : Thème des plantes : Nous avons semé des graines de tomates en classe et nous observons chaque semaine la croissance des plantes.

4^e : Thème de l'espace : Arts et sciences. Maquette pour expliquer les éclipses, les rotations, les révolutions, les constellations et le cycle du jour et de la nuit. Les élèves de 2^e et 3^e année sont venus visiter.

5^e : Les élèves ont présenté des inventions qui révolutionneront le monde selon le catalogue des objets intelligents d'Élise Gravel. Ils ont aussi participé au projet *Kinga* et observé les bactéries de leur milieu au travers des boîtes de Pétri.

6^e : Les élèves commencent un projet de correspondance avec les élèves de 6^e année de l'école José-Maria. Ils pourront donc connaître de nouvelles personnes avant leur entrée au secondaire.

Anglais : Thème des inventions : Nous allons commencer des expériences STEM.

Éducation physique : Coup de cœur pour tous les parents bénévoles qui sont venus aider au carnaval le 24 mars dernier. Merci encore pour tout! Ce fut un très bel avant-midi avec les élèves.

e) Informations du service de garde:

025-CE-
12-04-043

Mme Rozon explique qu'avec l'arrivée du beau temps, les élèves pourront jouer à des jeux extérieurs, cordes à danser, craies, bacs à jeux et sortir la musique que les enfants apprécient.

À la suite de l'annonce d'une nouvelle mesure pour l'ouverture et la fermeture du service de garde, deux éducatrices sont recommandées. Line Privé a accepté de combler le poste du matin et Isabelle Saey, la plage de 16 h 30 à 18 h.

Pour la prochaine année scolaire, nous aurons besoin d'une éducatrice de plus selon la clientèle prévue. On compte quatorze inscriptions à la maternelle en 2023-2024.

Achat de nouveau matériel pour renouveler le mobilier.

Les élèves participeront à des activités au gymnase en après-midi les mardis et jeudis.

Activités lors des journées pédagogiques :

- 11 avril : Laser tag
- 19 mai : Centre des sciences de Montréal. Un donateur anonyme s'est proposé pour payer les frais de transport pour se rendre au Centre des sciences de Montréal.

Proposé par Mme Lebrun, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'activité au Centre des sciences lors de la journée pédagogique flottante du 19 mai.

f) Rapport de la direction :

Mme Thibault énumère les activités et événements qui ont eu lieu depuis la dernière rencontre :

- Semaine de la reconnaissance du personnel
- Carnaval du 24 mars
- Inscriptions 2023-2024 au préscolaire : 18 élèves
- Célébration des efforts de la 2^e étape sous le thème de la cabane à sucre, la tire, les cornets de tire, la danse folklorique et accordéon
- Activités parascolaires avec Educ-Action: Katag et Sciences
- Semaine de la persévérance scolaire
- Classe neige Centre Notre-Dame-de-Fatima en février
- Application de scellants dentaires en 2^e année : 31 mars
- Bulletins 2^e étape
- Ateliers de la SASEC
- Visite de la Directrice générale adjointe
- Courrier du cœur à la Saint-Valentin
- Profit dîners pizza : 2000 \$
- Dictée NDG : Total amassé 6586,46 \$ dont 20% (1317,29 \$) seront remis à l'organisme *Liberté de choisir* et 5269,17 \$ répartis dans le budget des enseignantes.
- Défi apprenti génie pour les 2^e et 3^e cycles
- Projet éducatif : Les élèves seront consultés par un sondage le 13 avril, ensuite viendront le tour des parents et le personnel en fin d'année.
- Saya percussions, activité offerte aux élèves de maternelle et du 1^{er} cycle
- Visite des optométristes de l'École de la vue le 31 mars pour le préscolaire

7- **Travaux du conseil**

025-CE-
12-04-042

a) Grille-matières (art. 86)

Mme Thibault présente la répartition des matières pour 2023-2024. Aucun changement n'est prévu. Le nombre d'heures est maintenu.

Proposé par Mme Christine Lebrun, il est résolu à l'unanimité d'approuver la grille-matières 2023-2024.

Une copie sera annexée au procès-verbal (#4) de la présente réunion.

b) Principes d'encadrement du coût du matériel didactique non couvert par le droit à la gratuité (art. 77.1)

Mme Thibault explique que ce point sera reporté à la prochaine rencontre afin que les membres du personnel enseignant soient présents.

c) Critères de sélection de la direction d'école (art. 79)

Mme Thibault se retire pour permettre aux membres de se consulter.

M. Moisan explique que chaque année, les membres doivent examiner et choisir les particularités par rapport à la direction de l'école.

Dans les deux dernières années, une lettre avait été envoyée au CSSTL pour demander à ce qu'il y ait une directrice par école (JM et NDG). Les membres du CÉ de l'école José-Maria ont fait la même demande.

M. Moisan fait la lecture de la lettre envoyée l'an dernier. Il explique qu'il a reçu un avis de réception de Mme Chantal Beausoleil.

Les membres acceptent qu'une lettre soit envoyée au CSSTL cette année.

M. Moisan sonde les membres pour savoir si un CÉ commun pourrait jumeler les deux écoles. Tous sont d'avis que ce sujet demande une réflexion.

Une copie des critères de sélection sera annexée au procès-verbal (#5) de la présente réunion.

d) Traiteur

Mme Thibault consulte les membres à propos du service de traiteur à offrir aux élèves l'an prochain. Tous acceptent de reconduire le service de traiteur Laberge services alimentaires (LSA) pour l'année 2023-2024.

e) Consultation des parents (projet éducatif)

Mme Thibault explique qu'elle va rencontrer les membres du sous-comité pour revoir les questions et préparer le sondage pour l'envoyer à l'ensemble des parents. Les élèves seront consultés demain et par la suite, les parents.

f) Acte d'établissement (art. 40, 79, 101 et 110.1)

Mme Thibault nous informe qu'un nouvel acte d'établissement a été émis pour officialiser le changement de code postal de l'école.

Une copie de l'acte d'établissement sera annexée au procès-verbal (#6) de la présente réunion.

g) Semaine nationale de l'engagement parental

Une discussion est lancée sur le sujet. Il y a plusieurs interrogations.

Mme Thibault suggère de reconnaître des parents sans passer par le CSSTL.

Mme Lebrun fait la lecture des détails de participation.

Les membres vont de l'avant pour envoyer la résolution à M. Marc Champagne, représentant du FCPQ pour manifester notre intention de participer à l'événement avant le 15 avril 2023 via une résolution.

M. Moisan fait la lecture de ladite résolution.

Proposé par Mme Christine Lebrun, il est résolu à l'unanimité de participer à la Semaine nationale de l'engagement parental et de transmettre la liste des lauréats de la catégorie *Mérite* pour le registre national à la fédération avant le 30 juin 2023.

Une copie de l'invitation sera annexée au procès-verbal (#7) de la présente réunion.

h) Composition des membres du CÉ

M. Moisan explique les modalités de la composition des membres du conseil d'établissement pour notre école. Il consulte les membres et tous consentent à maintenir la parité de quatre parents et de quatre membres du personnel en plus des personnes substitués.

Aucun changement ne sera apporté, nul besoin d'envoyer de résolution.

Une copie de la lettre de consultation sera annexée au procès-verbal (#8) de la présente réunion.

8- Affaires nouvelles

9- Questions diverses

S/O

10- Levée de l'assemblée : 21 h 15

025-CE-
12-04-045

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Karine Laberge et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

025-CE-
12-04-046

Adopté le 10 mai 2023 par la résolution #025-CE-12-04-046

Manon Lalonde

Manon Lalonde
Secrétaire

Charles Moisan

Charles Moisan
Président

13/06/2023

Date

Item à l'ordre du jour	# de l'annexe	Sujet de l'annexe
1	1	Liste des présences à la séance du 12 avril 2023
3	2	Adoption de l'ordre du jour
4	3	Adoption du procès-verbal du 1 ^{er} février 2023
7-a)	4	Grille-matières (art. 86)
7-c)	5	Critères de sélection de la direction d'école (art. 79)
7-f)	6	Acte d'établissement (art. 40, 79, 101 et 110.1)
7-g)	7	Semaine nationale de l'engagement parental
7-h)	8	Composition des membres du CÉ